

Mauguio, le 14 juin 2017

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 14 juin 2017

Procès-Verbal n° 215-170614

Présents :

☞ Membres du Comité Directeur :

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, Jean-Marie **SUQUET**

Hervé **BANON**, Cyrille **CHARPENTIER**, Gil **PERRI**, Gilles **REYNAUD**, Jacques **TOUTAIN**

☞ Responsables Formation et Sécurité :

Pascal **RIDAO** (Chef pilote), Philippe **SERGENT** (SGS)

Absents excusés :

René **PRADES**

Ordre du jour :

- | | |
|---|----------------------------|
| - Point sur l'activité au 31 mai 2017 | - Point sur les avions |
| - Point sur la formation et la sécurité | - Modification des statuts |
| - Questions diverses | |

**La réunion est ouverte à 18:00
par Pierre SARTRE, Président**

1 - Point sur l'activité au 31 mai 2017 (Gil PERRI)

1082 heures de vol enregistrées au 31 mai (951 heures à la même date en 2016), pour un objectif prévisionnel de 600 h.

178 adhérents sont inscrits au Club en cette fin de premier semestre.

2 - Point sur les avions (Jacques TOUTAIN)

- ♦ **F-GNNI** : pot d'échappement abimé, sera remplacé ; la cause peut en être un essai coupure à haut régime
- ♦ **F-BVCY** : sortie de piste (principale) en phase décollage avec roulage dans l'herbe sans gravité pour le pilote ; quelques dégâts sur les carénages de roues (en réparation) et 2 balises cassées
- ♦ **F-HAFP** : le shimmy constaté provenait de roue avant desserrée. Radio/Nav COM1 en réparation chez SEAM.

Concernant le problème du pot d'échappement, la check-list des avions sera revue pour confirmer le régime auquel faire l'essai coupure et quand le faire.

Le Comité rappelle qu'avec les chaleurs actuelles il est nécessaire de rentrer les avions dans le hangar s'ils ne repartent pas de suite. La procédure est précisée dans le Manuel d'exploitation (article 3.1.10). La responsabilité du pilote qui vient de voler ne se limite pas à la remise des clés au tableau, et il pourrait être recherché si un dommage est constaté sur l'avion du fait de son maintien à l'extérieur alors qu'il aurait dû être rentré.

3 - Point sur la formation (Pascal RIDAO)

Suite à la mise en suspend des ATO en 2014, les Organismes Déclarés (OD) ont pu continuer à fonctionner comme antérieurement.

Une modification apportée récemment va transformer ces OD en DTO (Declared Training Organisation) ... ce qui ne change pratiquement rien pour notre structure.

La seule différence, c'est la formalisation du « Responsable pédagogique » (autrement appelé « Chef pilote ») et celle du « Correspondant Prévention Sécurité » (autrement appelé « Responsable SGS »), plus certains autres apports visant à préciser le contenu de la formation dont la traçabilité sera plus importante qu'actuellement.

Cette nouvelle organisation doit être mise en application en avril 2018.

Le problème des instructeurs se repose, car un des 2 nouveaux instructeurs, breveté CPL, est parti faire une qualification de type.

4 - Point sur la sécurité (Philippe SERGENT)

- Un pilote ayant commis plusieurs erreurs et compromis gravement la sécurité d'un vol avait été suspendu pour une période de 6 mois à compter de la date de l'incident, par décision du Comité directeur prise le 19 avril 2017. Suite à la demande de l'intéressé, le Comité Directeur a réexaminé la situation et confirme à l'unanimité sa décision quant à la suspension de ce pilote pour une période de 6 mois.
- Il est rappelé qu'avec les chaleurs actuelles, si l'avion reste au parking en plein soleil pendant une longue période, l'essence peut se vaporiser dans les tubulures et créer du vapor-lock dont la conséquence peut être un arrêt brutal de la machine par arrivée de bulles de gaz dans le carburateur.
- Le pilote ayant fait la sortie de piste (cf. « point 2 – Avions ») a été contrôlé en vol par un instructeur afin de vérifier les aptitudes et tenter de comprendre les causes à l'origine de l'incident.

5 - Modification des statuts (Pierre SARTRE)

- Pack « Forfait découverte » : face à de nombreux abandons en cours de formation, le club envisage la mise en place d'un pack avec la cotisation et un nombre d'heures limité pour permettre aux personnes souhaitant passer un brevet de se rendre compte si cela leur convient ou non.
- Modification des articles 6 du Règlement intérieur et 8 des statuts : Validation du renouvellement de l'adhésion à l'association par le bureau.

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée pour valider ces modifications.

6 - Questions diverses

a) Barrière de fermeture de l'accès au parking

Elle est opérationnelle depuis le 21 avril 2017 ; c'est le badge d'entrée du club-house qui permet l'ouverture de cette barrière.

b) Mise en place d'un ADS-B sur le hangar

Le Club a été sollicité pour la mise en place d'un petit récepteur permettant de localiser les avions dans l'esprit de Flightradar24.

La question est à l'étude.

c) Mise à jour de la data-base du GPS sur le F-HAFP

Le GPS du Cessna F-HAFP n'étant pas en VFR considéré comme un instrument de navigation primaire et vu le coût de la mise à jour, ce dernier ne sera pas mis à jour.

d) Nouveaux inscrits depuis le dernier Comité Directeur

Florian DEVAUCHELLE, Rémi VIONNET, Alexandre GOMES, Baptiste SIMONOT, Laura FOURESTIER
Victor GARNIER (- 21 ans), Nicolas FERNANDEZ, Olivier LHERMENIER

Le Comité directeur leur souhaite la bienvenue et de bons vols.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20:00

Pierre SARTRE
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général